

PREMIERES ASSISES NATIONALES SUR LA MOBILISATION
DES COMPETENCES DE LA DIASPORA POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITES AU TOGO
Zone Afrique

Hôtel EDA-OBA Lomé, les 27 et 28 mars 2014

RAPPORT GENERAL

Sous le haut patronage du Président de la République, Son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé, **Les premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora pour le renforcement des capacités au Togo**, zone Afrique, organisées par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, se sont tenues à l'hôtel EDA-OBA de Lomé, les jeudi 27 et vendredi 28 mars 2014. Elles ont connu la participation d'environ deux cent (200) togolais venus de plusieurs pays d'Afrique : Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Gabon, République Démocratique du Congo, Congo Brazzaville, Sénégal, Mali, Lybie, France, Canada, Etats-Unis etc.

LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie solennelle d'ouverture a débuté le jeudi 27 mars 2014, avec l'arrivée du Premier Ministre de la République togolaise, et s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement, des députés à l'Assemblée Nationale et des partenaires techniques et financiers. Elle a pris fin à 10h avec le retrait des autorités. Quatre allocutions ont marqué cette cérémonie : celle de bienvenue du Coordonnateur National du Programme Diaspora, suivie de celle du Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement, puis de celle du Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales assurant l'intérim de son collègue des Affaires étrangères et de la coopération en mission, et enfin celle du Premier Ministre.

Prenant en premier la parole, Le Coordonnateur National du Programme Diaspora, M. Antoine GBEKOBU, dans une brève allocution, a souhaité la bienvenue aux autorités gouvernementales et à tous les participants. Il a remercié le Président de la République et a rendu hommage au Premier Ministre pour sa présence à cette cérémonie d'ouverture, ce qui témoigne de l'importance que le Gouvernement accorde à cette rencontre. Il a remercié les Partenaires techniques et financiers pour leur soutien multiforme. Pour finir, il a rappelé la nécessité que tous les Togolais se mobilisent pour contribuer au développement national.

Le Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Togo, M. Serge Marie N'GUESSAN a été ensuite invité à présenter son discours. Il a relevé l'importance de la mobilisation de la diaspora pour le développement national

et salué le courage et la volonté des hautes autorités du pays pour cette initiative. Il a ensuite situé l'événement dans le contexte mondial actuel marqué par les migrations et les interconnexions entre les peuples, qui font des diasporas des acteurs majeurs du développement. Pour preuve, les transferts annuels de fonds des Togolais de l'étranger vers le Togo s'élèvent à 187 milliards de francs CFA pour l'année 2013 équivalent à 15 milliards de recette fiscale pour le Togo, ce qui représente environ 10% du produit intérieur brut (PIB) et plus de trois à six fois l'appui budgétaire des partenaires techniques et financiers. Il a rappelé les rôles majeurs que la diaspora peut jouer en tant qu'acteur de développement, tels que la facilitation de la pénétration des marchés étrangers, l'apport en ressources humaines, etc. Pour finir, il a exprimé la disponibilité de la BAD à soutenir cette initiative du gouvernement.

La troisième allocution de cette cérémonie d'ouverture est prononcée par le, Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, M. Gilbert BAWARA, assurant l'intérim de son collègue des Affaires étrangères et de la coopération. M. le Ministre BAWARA a retracé brièvement l'histoire de la question des mouvements migratoires dans les préoccupations internationales. Il a ensuite exposé l'opportunité de l'événement qui s'explique par les problèmes des diasporas togolaises dans les pays d'accueil, mais aussi dans leur pays d'origine, puis par leurs attentes pour participer au développement social, économique et à la vie politique du pays. Enfin, il a évoqué les initiatives du Gouvernement pour répondre aux attentes de la diaspora, et a souhaité pour ces assises, des débats et échanges fructueux.

La dernière allocution a été celle du Premier Ministre du gouvernement togolais, M. Arthème AHOOMEY-ZUNU. Ce dernier a, au nom du Président de la République, souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite évoqué l'importance de la contribution de la diaspora à la croissance économique du pays en rappelant les données sur les transferts de fonds des Togolais de l'étranger vers le pays. Il a salué l'adhésion de la diaspora, estimée à près de un million cinq cent mille (1 500 000) personnes, à la vision participative du gouvernement. Il a terminé son discours d'ouverture en invitant les participants à faire des propositions pertinentes pour une plus forte mobilisation de la diaspora, tout en insistant sur l'attention particulière que le gouvernement y accordera.

LES TRAVAUX

Les travaux proprement dits ont commencé ensuite avec l'installation du panel de l'atelier 1 portant sur *les opportunités d'emploi, d'investissement et de marché du Togo*. Après une note introductive du modérateur de ce panel, le Directeur de l'Intégration Africaine, Président du Comité de Pilotage du Programme Diaspora, M. Bawoumondom AMELETE, trois communications ont été présentées aux participants.

La première communication intitulée *Les opportunités d'emploi au Togo* a été présentée par M. Edmond Comlan AMOUSSOU, Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE). M. AMOUSSOU a exposé les objectifs et le fonctionnement de l'ANPE, puis les besoins généraux de l'administration et de l'économie togolaise en compétences par domaine. Enfin il a présenté les besoins en experts ou spécialistes et les profils difficiles à trouver sur place.

M. Djahlin BROOHM, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), a présenté la seconde communication intitulée *Le climat des affaires et opportunités d'investissement au Togo*. M. BROOHM a exposé les atouts du Togo, notamment la situation géographique favorable, la qualité du réseau de communication, le cadre macroéconomique sain, l'appartenance du pays aux regroupements sous régionaux et la disponibilité de main d'œuvre qualifiée. Il a ensuite présenté les facilités de l'environnement des affaires telles que le guichet unique pour la création d'entreprises, la diminution des impôts sur les sociétés, etc., et les mesures incitatives en cours pour promouvoir les investissements. Enfin il a énuméré les potentialités et opportunités d'investissement : les ressources naturelles, le secteur agricole, les télécommunications, le transport, le tourisme, etc.

M. Gaël AHOOMEY-ZUNU, Président du Comité de direction de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF), a présenté la dernière communication sur le thème *Les systèmes de financement des investissements au Togo : cas de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI*. M. AHOOMEY-ZUNU a rappelé le cadre macroéconomique, le potentiel et les réalités du secteur privé au Togo, mais aussi

les difficultés de ce secteur et le rôle que l'Etat veut jouer pour son amélioration. Il a passé en revue les opportunités de financement qui existent et les offres de service financier de son agence, l'ANPGF.

Le débat qui a suivi ces trois présentations a été riche d'enseignements et de précisions pour tous les participants. De façon générale, ce sont les points sur le financement des projets des Togolais de l'extérieur, sur la sécurisation des investissements de la diaspora au Togo, sur les incitations à l'investissement au Togo, sur le financement de projets à caractère social, sur une meilleure visibilité des opportunités d'affaires et donc une meilleure politique de communication à l'endroit des membres de la diaspora qui ont été les plus discutés.

L'atelier 2 portant sur *les mesures incitatives* a été modéré par un membre du Comité de pilotage du Programme Diaspora, le Professeur Etienne AYITE. Deux communications ont meublé cet atelier. L'exposé intitulé *La question des documents d'identification et les formalités liées à l'immigration : quelles solutions pour faciliter le retour de la diaspora ?* a été présenté par le Capitaine Djohéna SIMTAYA, Directeur des cartes de séjour et immigration à la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN). M. SIMTAYA a exposé les nouvelles dispositions qui sont prises pour faciliter et sécuriser la délivrance des documents de voyages, puis pour assouplir les formalités aux points d'entrés sur le territoire. Les innovations exposées et les espoirs suscités par cette communication se sont exprimés dans les échanges nourris et importants qui ont suivi.

Messieurs Kougbadja AFFOH et Zimbiri TIADJERI de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ont présenté la seconde et dernière communication de l'atelier 2 qui avait pour thème : *Les incitations fiscales en matière d'investissement privé et social*. La mise en place d'un système clarifié de fiscalité au Togo a été exposée. Tous les arcanes du système ont été également exposés. Les discussions ont été vives et captivantes, témoignant de l'intérêt des auditeurs pour cette thématique. Durant les échanges, de nouvelles précisions et des éclaircissements ont été apportées sur les régimes des impôts.

La première journée des **Assises nationales sur la mobilisation de la Diaspora**, zone Afrique, s'est achevée sur un appel lancé par le docteur Michel KODOM, président fondateur de l'Association Internationale des Médecins pour la Promotion de l'Education et de la Sante en Afrique (AIMES-Afrique), à l'endroit des médecins membres de la diaspora, pour une participation à des actions humanitaires en faveur des compatriotes défavorisés des campagnes du Togo.

Les travaux ont repris le vendredi 28 mars 2014 avec l'atelier 3 portant sur *Les instruments susceptibles d'aider à la gestion des togolais de l'extérieur*. Deux communications ont meublé l'atelier. Dans la première communication, M. Antoine GBEKOBU, Coordonnateur national du Programme Diaspora, a proposé la création d'une faïtière des associations de la diaspora comme un organe d'utilité publique, un interlocuteur auprès des autorités togolaises et un partenaire privilégié de développement du Togo. Une deuxième structure proposée est la création d'une Agence Nationale des Togolais (ANTE), personne morale de droit public disposant d'une autonomie administrative et financière en charge de l'opérationnalisation des initiatives diasporiques. La deuxième communication a été donnée par le Professeur Etienne AYITE. Ce dernier a exposé la nécessité, les conditions et les avantages de la création d'un Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur (FITEX), visant à mobiliser et orienter les flux financiers de la diaspora pour une meilleure contribution au développement national.

Un débat de qualité a suivi les deux communications et a permis d'approfondir les questions liées au fonctionnement de la structure faïtière proposée, puis celles relatives à la garantie et à la sécurité du FITEX. D'autres préoccupations d'ordre général ont été aussi abordées, notamment le recensement et le droit de vote des personnes de la diaspora, la confiance aux autorités togolaises et les facilités douanières.

A la reprise des travaux l'après-midi, des témoignages de retour au pays, mais également des expériences réussies de création d'entreprises et des stratégies d'aide au retour, ont été partagés avec l'assistance sous la modération de M. Damien EKLUNATEY, Consultant International. Des idées novatrices de contribution des

membres de la diaspora au développement national ont retenu l'attention des participants.

Après la pause-café, les participants ont écouté un rapport synthétique des travaux des assises, présenté par les rapporteurs. Ils ont fait leurs observations et des amendements, puis adopté le rapport.

LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture des premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora pour le renforcement des capacités a débuté à 17h avec l'arrivée du Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, représentant son ministre. Après un mot de bienvenue à l'endroit du Secrétaire Général, ce dernier a été invité à présenter son allocution de clôture.

M. le Secrétaire Général a remercié les participants pour les deux jours de travail ; il a rappelé la contribution de la diaspora à l'amélioration des conditions de vie des populations togolaises. Il a félicité tous les acteurs qui ont œuvré pour le bon déroulement des travaux, dont il a salué la qualité. Il a rassuré les participants que la diaspora est dorénavant bien reconnue comme un partenaire important pour le développement national, que les recommandations des assises seront transmises à qui de droit et feront l'objet d'une attention particulière. Enfin, il a remercié les partenaires techniques et financiers, surtout la BAD et le PNUD, pour leur soutien à cette initiative du Gouvernement et a salué la forte mobilisation des participants. La cérémonie a pris fin à 17h 15.

LES RECOMMANDATIONS

Ces deux jours de travaux, d'échange et de partage ont permis aux participants d'identifier les opportunités d'emploi et d'investissement au Togo, de prendre la mesure des efforts incitatifs initiés par le Gouvernement et de proposer des solutions aux difficultés qui les empêchent encore de s'engager et de s'impliquer dans la vision participative de développement du pays.

Pour y arriver et faire de la diaspora togolaise un véritable acteur de développement national, les participants aux **Assises nationales de mobilisation de la diaspora** ont formulées des recommandations dont ils ont souhaité voir la mise en œuvre effective dans les six mois à deux ans à venir.

1- Pour améliorer le cadre d'exécution du Programme Diaspora, il faut :

- ✓ Développer un cadre institutionnel de dialogue permanent entre la diaspora et le gouvernement togolais ;
- ✓ Prévoir une structure d'appui-conseil et d'écoute des Togolais de l'extérieur au sein des ambassades et consulats généraux (attachés économiques, commerciaux et culturels) ;
- ✓ Mettre en place un Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE), organe apolitique consultatif du gouvernement sur les questions diasporiques ;
- ✓ Ouvrir des ambassades ou consulats dans les pays où résident un grand nombre de Togolais ;
- ✓ Créer et rendre opérationnelle une Agence Nationale des Togolais de l'Extérieur (ANTE), une institution de droit public disposant d'une autonomie administrative et financière pour remplir une mission d'intérêt général ;
- ✓ Créer un Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur (FITEX) entièrement ou majoritairement financé par la diaspora, pour canaliser les flux financiers vers les projets prioritaires de développement ;
- ✓ Construire une maison de la diaspora à Lomé.

2- Pour promouvoir la participation des Togolais de l'extérieur à la vie socio-économique du pays, il faut :

- ✓ Prendre en compte la question de la double nationalité dans le code de la nationalité togolaise en révision ;
- ✓ Améliorer les conditions d'accueil aux frontières et assouplir les formalités administratives aux points d'entrée au Togo ;
- ✓ Promouvoir les investissements de la diaspora en prenant des mesures incitatives au plan douanier et fiscal ;
- ✓ Garantir et renforcer la sécurité des projets d'investissement de la diaspora au

Togo ;

- ✓ Améliorer le cadre juridique de l'immobilier et du foncier au Togo.

3. Pour le suivi du Programme Diaspora, il faut :

- ✓ Mettre en place un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- ✓ Organiser après deux ans une rencontre de suivi/évaluation du Programme Diaspora ;
- ✓ Organiser périodiquement des assises de la diaspora.

Fait à Lomé le 28 mars 2014.

Les rapporteurs